

9 et 10 octobre 2021

SALON BIEN-ÊTRE
FERME DE MONT SAINT-JEAN - WATERLOO
BIEN-ÊTRE ET CADEAUX ÉCO-RESPONSABLES

Chère Madame, Cher Monsieur,
Chère Amie, Cher Ami,

Nous sommes heureux de vous convier **au Salon Être Plus de Mont-Saint-Jean !**

Le salon se déroulera sur deux jours et sera consacré au **Bien-être, au Développement Personnel**, à la **Spiritualité** et à la **Transition**. Il sera destiné en priorité aux thérapeutes, associations et organisations exerçant leurs activités dans ces différents domaines.

Le salon se tiendra les 9 et 10 octobre prochains et cette perspective, plus encore dans le contexte actuel, nous emplit de joie. Nous serons heureux de vous y retrouver à l'occasion d'une édition sous le signe des fêtes de fin d'année et de l'indispensable besoin de prendre soin de soi et des siens.

La **campagne de communication** fera appel à différents canaux : magazine Être Plus, médias classiques presse et audio, médias sociaux, mailings, distribution de flyers.

Les horaires d'ouvertures tiennent compte de vos retours lors de l'enquête menée à la suite de l'édition 2019 du salon Être Plus de Bilande et également de l'évolution constatée de la fréquentation ; aussi **nous ouvrirons les portes du Salon à 12h pour les refermer à 19h le samedi, et de 11h à 18h le dimanche.**

Le prix de l'entrée pour les visiteurs est revu à la baisse. De plus le samedi jusqu'à 14h les dames seront accueillies gracieusement.

Nous vous remercions une nouvelle fois de vos retours quant à la **qualité de l'audience de notre salon** : intéressée, engagée et bienveillante, contribuant à faire du salon Être Plus un espace de ressourcement et de partages.

Nous joignons **ci-dessous le formulaire d'inscription.**

Tous les thérapeutes, associations, et sociétés actives dans le domaine du Bien-être Physique, Psychologique et Spirituel, ainsi que les acteurs de la Transition sont les bienvenus. **La priorité sera donnée aux partenaires du magazine ÊTRE PLUS.**

Nous vous remercions d'ores et déjà de la confiance que vous nous renouvellez à l'occasion de ce nouveau salon ETRE PLUS, et nous réjouissons de vous y retrouver très prochainement.

Portez-vous bien.

Bien chaleureusement,

Sophie & Jérôme
Isabelle & Jean

COORDONNÉES :

INTITULE (du stand) :

SOCIETE (pour la facturation) :

NOM de la personne de contact :

Adresse :

Tél./GSM :

Numéro de tva :

E-mail :

Site internet :

description de votre activité (Max 250 car.):

.....

RÉSERVATION - PRIX DES EMPLACEMENTS

• 2m X 2m soit 4 m² (surface nue) 275 € htva

• 3m X 2m soit 6 m² (surface nue) 400 € htva

• 4m X 2m soit 8 m² (surface nue) 520 € htva

• 5m X 2m soit 10 m² (surface nue) 640 € htva

• 6m X 2m soit 12 m² (surface nue) 760 € htva

Forfait d'électricité. 25 € htva

Supplément coin. 50 € htva

(dépendra d'une éventuelle distanciation spatiale réglementaire. Cette option fera l'objet d'une facturation séparée de celle de l'emplacement)

Location de table(s) et chaises : lot de 1 table et deux chaises..... 10 € htva

Je désire le même emplacement que l'an passé

Un emplacement de m² pour un montant de

Forfait électricité obligatoire 25€

Supplément coin

Lot(s) de 1 table et deux chaises

(dépendra d'une éventuelle distanciation spatiale réglementaire. Cette option fera l'objet d'une facturation séparée de celle de l'emplacement)

Invitations X 5 euros

Montant total htva

TVA (21 %)

Montant total TVAC

Ce montant est à verser avant le 15 septembre 2021 sur le compte BE 50 3601 1627 5118 de ARPEGE MEDIA SPRL (BIC BBRUBEBB) avec la mention SALON ÊTRE PLUS. Une facture acquittée vous sera envoyée dès le paiement reçu.

SIGNATURE :

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 31 août 2021 :

hello@etreplus.be • Fax : 081 43 24 89 • ÊTRE PLUS, rue de la Terre Franche, 31 - 5310 Longchamps

Vous pouvez également vous inscrire en ligne : www.etreplus.be

RÈGLEMENT : SECTION 1 – INFORMATION POUR LES EXPOSANTS

LIEU

Ferme de Mont Saint Jean - Chaussée de Charleroi 591, 1410 Waterloo.

OUVERTURE AU PUBLIC

Samedi 9 (12h00 à 19h00) et dimanche 10 octobre 2021 (10h00 à 18h00).
Nous demandons à chaque exposant d'être présent et complètement installé au minimum 30 min avant l'ouverture au public du salon au risque de se voir refuser l'accès aux halls d'exposition sans remboursement possible.

MONTAGE POUR EXPOSANTS

Samedi 9 octobre 2021 de 9h à 11h.
Aucun matériel ne peut être envoyé ou stocké avant cette date sur le site.

DÉMONTAGE

Dimanche 10 octobre 2021 entre 18H00 et 21H00
Pas de montage ou de démontage pendant le salon ou avant la fermeture officielle des portes du salon. Nous insistons sur le fait que votre stand devra être remis dans l'état de propreté dans lequel vous l'avez trouvé, vos poubelles et déchets évacués par vos soins. Tout déchet, traces au murs ou au sol, ou poubelle laissés sur place vous sera facturé 25 euros htva l'unité.

RÈGLEMENT : SECTION 2 – INFORMATION GÉNÉRALE

EMPLACEMENTS

Le salon a lieu à la ferme de Mont Saint-Jean, à l'intérieur.
Nous nous réservons le droit d'attribuer les emplacements à chaque exposant. L'emplacement, qui vous aura été attribué, vous sera communiqué à votre arrivée.
Ce salon se déroule dans un cadre enchanteur que nous vous demandons de respecter.

Merci de suivre les consignes suivantes :

- Soignez la décoration de votre stand
- Utilisez des matériaux naturels plutôt que synthétiques.
- Votre stand doit toujours être occupé par un responsable de votre société, nous n'acceptons pas de stand inoccupé pendant le salon.
- Veuillez n'introduire sur le salon aucun produit toxique ou explosif ou d'une dangerosité similaire.

BADGES

Un badge sera donné pour chaque 2m² loués, lors du montage du salon. Ceux-ci donnent accès au salon et au parking exposant. Il est possible de le laisser à l'accueil pour les personnes qui viennent vous remplacer sur le stand au cours du salon.

INSCRIPTION

Nous vous rappelons que seul le paiement de votre stand avant le 15 septembre 2021 confirmera votre inscription et vous permettra de vous installer.

PARKING

Un parking réservé aux visiteurs est disponible dans l'enceinte de la propriété. Vous pourrez en disposer pendant la mise en place et le démontage de votre stand. En dehors de ces deux moments, nous vous demandons de garer votre véhicule sur l'un des nombreux parkings voisins.

BANCONTACT

Pour les exposants qui le souhaitent, un service de paiement par Bancontact sera disponible à l'entrée du salon. Pour l'utilisation de ce service, nous demandons un forfait de 10 euros htva par exposant ainsi qu'un euro tvac de frais par transaction. Les exposants ayant utilisé ce système recevront dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du salon la somme totale des transactions (diminuée du forfait et des frais de transaction).

INVITATIONS

Si vous souhaitez recevoir des invitations au salon « ÊTRE Plus », vous pouvez les acheter au prix de 5 euros htva. Elles vous seront facturées avec le stand. Par ailleurs, nous vous offrons 3 invitations gratuites par 2 m² réservés.

NETTOYAGE

Nous insistons sur le fait que votre emplacement devra rester propre et ordonné durant toute la durée du salon. Nous vous demandons de gérer vous-mêmes vos papiers/cartons/poubelles que vous devrez ramener à l'issue du salon : rien ne pourra être abandonné sur le site, que ce soit à l'intérieur des bâtiments ou à l'extérieur. Tout déchet ou poubelle laissés sur place vous sera facturé 25 euros htva l'unité.

ASSURANCE

Il incombe aux exposants d'assurer eux-mêmes le matériel et la marchandise qu'ils exposent. En aucun cas l'organisateur ne sera tenu responsable des dommages et vols survenus durant les préparatifs et la durée du salon. De même, les exposants sont tenus d'assurer leur responsabilité civile vis-à-vis des tiers.

SÉCURITÉ

L'accès au salon sera fermé le soir. Il n'y aura donc aucun accès après les heures d'ouverture, sauf autorisation préalable. La sécurité de l'ensemble des éléments laissés sur les stands des Exposants dépend de ces derniers.

LITIGE

Tous litiges relatifs à l'exécution ou à l'interprétation des présentes seront soumis aux tribunaux compétents desquels dépend le siège social de l'organisateur.

DISPOSITIONS SPÉCIALES

L'organisateur dispose à tout moment en cas de circonstances imprévues (exemple : confinement sanitaire, durcissement des règles de distanciation spatiale, cas de force majeure dans le sens le plus large du terme tels que, sans que cette liste ne soit exhaustive, incendies, catastrophes naturelles, perturbations ou pénuries dans l'approvisionnement d'énergie, tempêtes, insuffisance d'intérêt du public etc ...) le droit de changer les heures d'ouverture et/ou de ne pas autoriser entièrement ou partiellement l'accès au salon; dans une telle hypothèse les « Exposants » ne pourraient faire valoir de droits, réclamation, dédommagements de quelque nature que ce soit auprès de l'organisateur.

Si des événements politiques, économiques, sanitaires imprévus ou un cas de force majeure s'opposaient à la tenue de la manifestation, ou entravaient sa réalisation ou encore exigeaient d'en modifier les dates, les exposants ne pourraient prétendre à aucune indemnité. Les sommes versées en tant qu'exposant feraient alors l'objet d'un avoir à valoir sur le coût de participation à la manifestation reprogrammée à la ferme de Mont Saint Jean, ou d'un autre service ou événement proposé par Arpège Média. Alternativement l'exposant pourra demander le remboursement du coût de sa participation; dans une telle hypothèse des frais administratifs de 25 euros htva seraient retranchés au remboursement.